

**Bureau du Conseil d'Administration du 07/05/2026**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CLIENTS  
Frédéric FOURET / AH2026

**VENTES DE LOGEMENT**  
**EN APPLICATION DE LA LOI N° 86-1290 DU 23 DECEMBRE 1986**

Le Bureau du Conseil d'Administration est informé de la vente d'un garage en application de la loi n° 86-1290 du 23 Décembre 1986 modifiée par la loi ELAN du 25 juin 2018. et des dispositions du décret n° 2019-1183 du 15 novembre 2019.

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- D'autoriser la vente par l'Office dudit logement,
- De faire rédiger l'acte de vente en la forme notariée,
- De donner tous pouvoirs au Directeur Général pour signer tous documents se rapportant à cette affaire

**Acquéreur :**

[REDACTED], domiciliée à DUNKERQUE, [REDACTED]

Est acquéreur du garage [REDACTED]

Prix de vente : 15 000 €

Prix Marché : 15 000 €

Garage vacant  
Lot 81 de la copropriété  
Prix Commercial : 15 000€

**ADOPTÉ**

Pour extrait conforme  
le Directeur Général  
Eric.COJON



Accusé de réception en préfecture  
059-378072144-20260507-BCA260507-170A-DE  
Date de télétransmission : 11/05/2026  
Date de réception préfecture : 11/05/2026

1